



Ville de **MARLES-LES-MINES**
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS
DU MAIRE



DÉCISION DU MAIRE N° 13-2023 DU 6 MARS 2023 PUBLIÉE LE 6 MARS 2023

OBJET : CONTRAT BERGER-LEVRAULT ENFANCE (MODULE FAMILLE – APPLICATION MOBILE)

L'an deux mille vingt-trois, le six mars ;

Le Maire de la Ville de Marles-les-Mines ;

Considérant la volonté de la commune de développement d'une application permettant la gestion dématérialisée des inscriptions aux activités périscolaires et extra scolaires ;

Considérant la proposition de la société Berger-Levrault, Agence Centre Nord-ouest, 892 Rue Yves Kermen, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT ;

En vertu de la délibération du Conseil Municipal, en date du 18 novembre 2020, lui donnant délégation ;

DECIDÉ

De confier à ladite société, une mission de développement d'une application permettant la gestion dématérialisée des inscriptions aux activités périscolaires et extra scolaires (Enfance - Module famille – application mobile), pour la somme de 12.848,50 € HT.

PRECISE

Que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal de Marles-les-Mines, lors de sa prochaine réunion.

INFORME

Que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet de la Commune.

Certifié exécutoire par le Maire,

Compte tenu de la réception
en Sous-Préfecture, le

Et de la publication, le 6 mars 2023

Fait à MARLES-LES-MINES, le 6 mars 2023

Pour expédition conforme,

Le Maire,

Eric EDOUARD

REÇU LE

10 MAR. 2023

